



DEMANDE DE SUBVENTION

« NOUVEAU CHASSEUR »

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA CHARENTE
Campagne de chasse 2020-2021
(Montant de 50 €)

Territoire de chasse : «INTITULE»

Nom du « nouveau chasseur » accueilli : _____

Prénom du « nouveau chasseur » accueilli : _____

N° de permis de chasser : _____

Date de délivrance du permis de chasser : _____

Je soussigné, Monsieur «CHASSEUR_NOM», Président de «INTITULE» ci-dessus mentionnée, certifie que ce nouveau chasseur est adhérent de mon association de chasse.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A _____, le _____

(Signature)

RAPPELS :

- Cette subvention n'est valable que pour les nouveaux chasseurs ayant validé leur permis de chasser auprès de la FDC16.
- La subvention « nouveau chasseur » n'est versée que pour un seul nouveau chasseur.
- Est considéré comme « nouveau chasseur » la personne qui vient d'obtenir son permis et le fait valider pour la première fois.
- Chaque nouveau chasseur ne peut faire bénéficiaire qu'un seul territoire de la subvention. Vérifiez avec le nouveau chasseur qu'aucun autre territoire ne fait de demande pour lui, sinon c'est le nouveau chasseur qui choisira le territoire à qui il préfère voir attribuer la subvention.
- Subvention maxi d'un seul nouveau chasseur par territoire.

A adresser impérativement à la FDC16 avant le 27 mars 2021

par courrier à Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente,
Rue des Chasseurs - ZE, 16400 PUYMOYEN
ou par mail compta@chasseurcotecharente.com